

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 25 Juin 1860.

Direction
des
Beaux-Arts
de
l'Académie
de France
à Rome.
Par
les
Travaux
des
Pensionnaires.

3

Monsieur le Directeur,
j'ai reçu avec la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'
écrire le 2 Juin courant l'état
des Ouvrages des Pensionnaires
du Roi qui font partie de
l'envoï dont vous annoncez l'expédition
pour Paris, & qui appartiennent
à l'année 1830.

Il résulte des Notes portées
sur cet état dans la colonne des
observations, que plusieurs des
M. de l'Académie des Pensionnaires ne
tenant aucun compte des Salutaires
avertissements qui leur ont été donnés
n'ont pas rempli les obligations
imposées par le Règlement, et
que cette négligence devant ces
restes impuris, vous vous êtes
trouvé dans la nécessité d'appliquer
les mesures de rigueur autorisées
par ce même Règlement, c'est à
dire la saisie définitive de la
réserve contre MM. le Buttura,

à M. Ingrado D. de l'Acad. de France
à Rome.

Venir à l'entrée de l'Assemblée, François
Tardieu, architecte & graveur,
architecte & graveur.

Le me prit à témoin le Directeur, qui approuva cette disposition & que voulut inviter, dans l'intérêt des bonnes études, à maintenir la punctuelle exécution de l'égagement.

En me rappelant que vos fonctions de Directeur de l'Académie de France doivent cesser au 31. Décembre prochain, vous faites remarquer qu'il importe à un artiste qui doit se préparer pour l'Assemblée, de pouvoir se préparer à une si longue absence & vous m'engagez à m'occuper dès à présent du choix de votre successeur.

Le voulus remercier de cet avis, Monsieur le Directeur, et j'inviterai prochainement l'Académie à ce. Beaux Arts à s'occuper de la présentation d'une liste de candidats agréés par Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
de l'Intérieur

Christophe